



Règlement des officiels du clubs des Indians de Boé Bon-Encontre

Mise à jour avril 2018

Arbitres et scoreurs Indians

Art 1 - Les arbitres et les scoreurs Indians nommés doivent confirmer leur présence à la commission Arbitrage-Scorage des Indians (**officiels.indians@gmail.com**) pour la rencontre prévue au calendrier.

Art 2 - Les arbitres et les scoreurs Indians nommés doivent confirmer leur présence au manager de l'équipe pour la rencontre prévue au calendrier et afin de se faire confirmer l'horaire de la première rencontre de la journée .

Art 3 - Les arbitres et les scoreurs nommés sur une journée doivent se mettre en rapport les uns avec les autres avant la date prévue pour se confirmer les horaires des rencontres et éviter les mauvaises surprises.

Art 4 - Si la personne nommée ne peut, pour des raisons exceptionnelles, assurer sa nomination pour le compte du club des Indians à la date prévue, c'est à elle que revient le devoir de trouver son remplaçant et d'en informer la commission Arbitrage-Scorage du club (**officiels.indians@gmail.com**) ainsi que le manager de l'équipe concernée.

Art 5 - Si une rencontre devait être reportée pour cause d'intempérie ou autre, les personnes nommées restent nommées pour cette rencontre, à charge à elles de s'informer de la date du report auprès du manager concerné et d'en informer la commission Arbitrage-Scorage (**officiels.indians@gmail.com**).

Art 6 - les arbitres devront arriver au moins une heure avant la rencontre prévue au programme et doivent absolument tout faire pour ressembler à un arbitre officiel. Dress code de l'arbitre. Si l'arbitre utilise du matériel d'arbitre du club, il s'engage à le laver et le ramener au club avant le week-end suivant.

Il s'engage en fin de rencontre à rendre les balles de matchs aux coachs Indians concernés et à aller signer les feuilles de matchs en fin de journée. Si un arbitre non nommé souhaite venir donner un coup de main à un arbitre seul sur une journée, il est bien entendu le bienvenu et il devra signer les feuilles de matchs aussi.

Art 7 - Les scoreurs arrivent au moins une 1/2 heure avant l'heure de la rencontre et s'engagent à rendre des copies signées, lisibles et propres des feuilles de match et feuilles de score afin que les coachs puissent les utiliser mais aussi les faire passer aux instances de la Ligue ou de la Fédération.

Il n'est pas interdit à des scoreur(e)s expérimenté(e)s de venir donner un coup de main à des novices. Des scoreurs novices peuvent très bien venir donner un coup de main aux scoreurs de D2, R2 ou 15U pour se perfectionner.

Les rencontres de 12 U et 15 U sont en mode scorage simplifié. Rien n'empêche les scoreurs nommés de se lancer dans le scorage officiel des rencontres si ils sont en binôme sur une journée.

La commission Arbitrage-Scorage rappelle à toutes et tous que les officiels représentent le club des Indians, les dirigeants, les parents ainsi que tous les joueur(e)s de notre association.

Il va de soi que nous vous demandons une totale impartialité et une entière disponibilité pour une parfaite représentation de notre association sportive vis à vis des équipes adverses, du public, des autres officiels, des partenaires et de toutes les personnes présentes lors de toutes les rencontres auxquelles vous participez.

Enfin, la commission Arbitrage-Scorage vous autorise à prendre des initiatives, faire des propositions pour le bien de tous : venir aider les autres, proposer ses services et ses compétences lors des tournois du club, animer des groupes de travail, instaurer des remises à niveau, penser à des commandes groupées pour des tenues d'arbitre, prendre la relève des bénévoles 'âgés' que nous sommes, etc.....

Laurent et moi restons persuadés que cela soulagera la plupart d'entre nous, que nous soyons arbitres, scoreurs, managers, coach-assistants, parents et/ou membres du comité directeur de votre club.

« Seul, on va plus vite. Ensemble on va beaucoup plus loin »

UN SINCÈRE MERCI A TOUTES ET TOUS !

Laurent.B et Christian.C